

GRUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCÈ
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

INFORMATION MEMO

Brussels, August 1969

The EEC's relations with Latin America

Commission Memorandum to the Council

On 1 August 1969 the Commission laid before the Council a memorandum on "Relations with the countries of Latin America". This document is submitted in response to a request by the Council made at the instance of the Italian Government, and is intended as the basis for a reply to the memorandum submitted to the Commission in February 1966 by the Heads of the Latin-American Missions to the European Communities. It had not been possible to reply previously as certain questions were still in abeyance, particularly in the field of commercial policy (Kennedy Round, system of generalized preferences, pending negotiations on association).

The Commission's memorandum begins with a background survey, including the March 1958 memorandum from the EEC Member States to all Latin-American countries, the formation and work of the "Contact Group" between the Latin-American Missions and the Commission (1963), the setting up of two Commission Offices in Santiago (Chile) and Montevideo, and its "Final Report" in December 1966 on the activities of the "Contact Group".

The Commission then sets out its case for a more active policy vis-à-vis Latin America, and ends with an appeal to the Council and the Member States for more effective measures at Community level in favour of Latin America. In the "Principles of a Community policy" towards this part of the Third World, the Commission calls for development policy in favour of Latin America to be integrated in two ways: first at Community level, as hitherto the Member States have pursued very varied policies on technical and financial aid; secondly the different aspects of Community policy (commercial, technical and financial) should be integrated. But Community policy should also be adapted to the special features of Latin America, both in respect of the points which all Latin-American countries have in common and in respect of the sharp differences between them. It should also encourage efforts for economic integration in Latin America. But above all the Community should act more as a single agency in relations with Latin America than it has done in the past.

The chapter on "Commercial policy" begins by showing in detail Latin America's position in the Community's external trade: EEC imports from Latin America - by comparison with most other developing countries - developed favourably between 1958 and 1967, whereas EEC exports showed considerably less growth during the same period. But the memorandum does not attempt to conceal the fact that in 1968 EEC imports from Latin America declined for the first time; taken in conjunction with stronger growth in EEC exports, this cut Latin America's EEC trade surplus from \$ 731 million in 1967 to \$ 408 million in 1968.

The Commission discusses the situation with regard to basic products in an account of the results of the Kennedy Round and the advantages which will emerge for Latin America from the planned system of generalized preferences for semi-manufactures and manufactures, which should benefit all the developing countries. (In this account, the Commission proposes that an improvement in the Community's offer for processed agricultural products should be considered.) The Commission observes that many basic products require a world-wide market organization or an improvement of the existing international agreements, and that firm initiatives should be taken in this field. The Community recently decided to make further tariff reductions for coffee and cocoa; for bananas it is seeking a solution which takes Latin-American interests into account. As part of the negotiations requested some time ago by the Argentine and Uruguay on the conclusion of trade agreements, the Community will examine the beef problem in particular. Finally, this chapter contains proposals for measures to promote exports and remove quantitative restrictions.

In the field of technical and financial aid the Commission's "Final Report" of December 1966 had already proposed a number of measures which the Member States and the Community could take to benefit Latin America. The new document supplements these first by general considerations on the establishment of a Community policy in these fields, with the Commission taking the view that in the field of commercial policy the Community's scope is in any case very much limited, in view of the already quite low duties of the CCT (almost 50% of EEC imports from Latin America are already duty free), the planned generalized preferences, and the need for world-wide solutions for numerous basic products. In this context the Commission again stresses the interdependence of commercial policy and technical and financial aid. The opportunities for further concrete measures are then brought out by grouping the Latin-American countries according to their level of development: these opportunities depend on the level of development (the Commission gives a number of examples) of each individual beneficiary country. From a general point of view, mention should also be made of the aid which the Community could grant to the integration process in Latin America. In the financial field in particular, the Commission stresses the need for closer co-operation with the Inter-American Development Bank and other regional financial bodies, as well as stronger incentives for private investment.

Finally, the Commission's memorandum deals with a few institutional problems. One particular problem in relations between Latin America and the EEC has always been how to improve their understanding of each other's problems. The Commission set up its two offices in Latin America for this purpose, but these have only very modest resources at their disposal; there is no doubt that they must be reinforced if they are to perform useful work in the interests of both parties in this huge continent.

will examine this fall the propositions it submitted.

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles, août 1969

Relations de la C.E.E. avec l'Amérique latine
- Communication de la Commission au Conseil -

La Commission a transmis le 1er août 1969 au Conseil une communication sur "les relations avec les pays d'Amérique latine". Par ce document elle donne suite à une demande formulée par le Conseil sur l'initiative du Gouvernement italien, et elle entend présenter les éléments d'une réponse au mémorandum que les Chefs des Missions latino-américaines auprès des Communautés européennes avaient soumis à la Commission en février 1966 mais auquel il n'avait pas encore été possible de répondre en raison des questions demeurées ouvertes notamment dans le domaine de la politique commerciale (Kennedy Round, système des préférences généralisées, négociations d'association pendantes).

La communication de la Commission commence par un bref rappel historique, mentionnant notamment le mémorandum des Etats membres de la CEE à tous les pays latino-américains de mars 1958, la constitution du "Groupe de contact" entre les Missions latino-américaines et la Commission (1963) et ses travaux, la création de deux Bureaux de la Commission à Santiago du Chili et à Montevideo, et son "Rapport conclusif" sur l'activité du "Groupe de contact" de décembre 1966.

La Commission expose ensuite les motifs qui plaident selon elle en faveur d'une politique plus active à l'égard de l'Amérique latine et termine en adressant un appel au Conseil et aux Etats membres pour que des mesures efficaces soient prises sur le plan communautaire en faveur de l'Amérique latine.

Dans les "principes d'une politique communautaire" vis-à-vis de cette partie du tiers monde, la Commission plaide pour une intégration de la politique de développement en faveur de l'Amérique latine, et ce dans un double sens : d'une part sur le plan communautaire, les Etats membres ayant suivi jusqu'ici une politique très différente en matière d'assistance technique et d'aide financière; d'autre part, la politique communautaire devrait être intégrée dans ses différents volets : le commercial, le technique et le financier. Mais la politique communautaire devrait aussi être adaptée aux caractéristiques de l'Amérique latine, tant pour ce qu'il y a de commun dans ce continent qu'en fonction des fortes différences entre les Etats qui le constituent. Elle devrait également favoriser les efforts d'intégration économique en Amérique latine. Mais surtout la Communauté devrait davantage que par le passé se présenter en tant qu'entité vis-à-vis de l'Amérique latine.

.../...

Le chapitre "politique commerciale" expose d'abord en détail la position de l'Amérique latine dans le commerce extérieur de la Communauté. En fait, les importations de la CEE en provenance de l'Amérique latine - comparativement à la plupart des autres pays en voie de développement - ont connu une évolution favorable entre 1958 et 1967, tandis que les exportations de la CEE ont progressé à un rythme très inférieur pendant la même période. Mais le document ne dissimule pas non plus qu'une régression des importations de la CEE en provenance de l'Amérique latine s'est produite pour la première fois en 1968, de sorte que en corrélation avec une progression plus forte des exportations de la CEE le solde positif de la balance commerciale en faveur de l'Amérique latine a diminué, passant de 731 millions en 1967 à 408 millions de \$ en 1968.

Avec un bilan des résultats du Kennedy Round et des avantages qui résulteront pour l'Amérique latine du système prévu de préférences généralisées pour les produits semi-finis et manufacturés en faveur de tous les pays en voie de développement (où elle propose d'examiner la possibilité d'une amélioration de l'offre de la Communauté pour les produits agricoles transformés) la Commission s'occupe de la situation dans le secteur des produits de base. Elle constate que pour nombre de ces produits une organisation du marché à l'échelle mondiale ou une amélioration des accords internationaux existants sont nécessaires et que des initiatives concrètes devraient être prises à cet effet. Pour le café et le cacao la Communauté a décidé récemment de nouvelles réductions tarifaires; pour les bananes elle s'efforce de trouver une solution tenant compte des intérêts latino-américains. Dans le cadre des négociations demandées il y a quelque temps par l'Argentine et l'Uruguay sur la conclusion d'accords commerciaux la Communauté examinera notamment le problème de la viande bovine. Enfin, ce chapitre contient encore des propositions concernant des mesures de promotion des exportations latino-américaines et l'élimination des restrictions quantitatives.

En matière d'assistance technique et d'aide financière, le "Rapport conclusif" de la Commission de décembre 1966 mentionné plus haut avait déjà proposé une série de mesures que les États et la Communauté pourraient prendre en faveur de l'Amérique latine. Le nouveau document formule d'abord des considérations supplémentaires de caractère général sur la construction d'une politique communautaire dans ces domaines, la Commission considérant qu'en matière de politique commerciale la marge d'action de la Communauté est en toute hypothèse fort limitée eu égard au niveau déjà relativement bas des droits du TDC (près de 50% des importations de la CEE en provenance de l'Amérique latine se font d'ores et déjà en exemption de droits), aux préférences généralisées qui sont envisagées, et à la nécessité de solutions mondiales pour de nombreux produits de base. A ce propos, la Commission signale encore une fois l'interdépendance entre la politique commerciale et l'aide technique et financière. Les possibilités d'autres mesures concrètes sont ensuite dégagées dans le cadre d'un groupement des pays latino-américains en fonction de leur degré de développement; en effet ces possibilités dépendent - et la Commission en donne un certain nombre d'exemples - du niveau de développement de chaque pays bénéficiaire. D'un point de vue général, il y a lieu encore de mentionner l'aide que la Communauté pourrait accorder au processus d'intégration en Amérique latine. Dans le domaine financier, notamment, la Commission souligne la nécessité d'une coopération plus étroite avec la Banque Interaméricaine de Développement et d'autres organismes financiers sur le plan régional et subrégional, ainsi que d'incitations plus fortes à l'investissement privé.